

**MR CARME PIERRE - SIRET 79493314300024 - Commerçant**

Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Vous bénéficiez de l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (ACCRE) au titre de la 1ère année.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D062404286
Millésime de la déclaration	2ème Trim 2019
Date et heure d'échéance	le 31/07/2019 à 12:00
Date et heure de la déclaration	le 31/07/2019 à 10:15
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MR CARME PIERRE
SIRET de la personne	79493314300024

**Déclaration**

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	16.184 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	2.250 €

**Montant à payer**

<b>Cotisations et contribution</b>			
054 - VENTES DE MARCHANDISES ACCRE	3.20%		0 €
055 - PRESTATIONS DE SERVICES COMMERCIALES OU ARTISANALES ACCRE	5.50%		890 €
792 - AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE ACCRE	5.50%		124 €
576 - MICRO SOCIAL CFP COMM	0.10%		18 €
		( + )	1.032 €
Déduction éventuelle		( - )	0 €
Montant à payer		( = )	1.032 €

**Télépaiement \***

<b>ORANGE BANK</b> BIC : GPBAFRPPXXX	IBAN : FR76 1837 0000 0175 0000 6544 787	( + )	1.032 €
Montant du télépaiement		( = )	1.032 €

\* Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance